

AVIS DE COURSE TYPE
DERIVEURS - QUILLARDS DE SPORT – CATAMARANS - WINDSURF 2009-2012

TKC
15 et 16 août 2009
Loperhet
Centre Nautique Rostiviec Loperhet

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie windsurf.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Sans objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe windsurf
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Centre nautique Rostiviec Loperhet - 29470 - Loperhet au plus tard le 11 août 2009.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineursLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Windsurf	20 €

5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation d'inscription :
Samedi 15 août de 9h00 à 11h30

- 5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe
15 août	12h30	windsurf
16 août	11h00	wiindsurf

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 15 août

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : slalom longue distance au travers du vent ou raid en rade de Brest

8. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de :1

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : premier scratch, première féminine, premier moins de 18 ans.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Centre Nautique Rostiviec Loperhet – 02 98 07 06 64 ou cnrostiviec@cnrostiviec.com